



Droit d'entrée dans le logement de son père

Par **Pignada10**, le **31/08/2009** à **21:42**

Bonjour,

Mon père n'a plus d'après la médecine que quelques jours à vivre. Il est à l'hôpital. Le logement qu'il loue est fermé et les clés sont détenus par une tierce personne.

Est-ce que je peux demander à cette personne les clés pour rentrer dans la maison de mon père ?

Il faut savoir que la maison est encore meublée et qu'il pourrait y avoir à l'intérieur des objets ou meubles appartenant à sa comcubine qui est dans une maison de retraite.

Merci d'avance